



**CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Étaient présents :

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Mourad AZZI, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Colette LAMBERT, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Hervé MARTIN, Albert BLONDEL, Abdelaziz LALMI, Bernard NARBONI, Bernard LABORDE, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE, Soria MAÏCHE, Alain BOCCARA, Pascale ANDRIANASOLO, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Mustapha BAMBA à Bakhta MAÏCHE ;
Patricia EGASSE à Albert BLONDEL ;
Barbara EZELIS à Alain BOCCARA ;
Thierry MANSION à Pascale ANDRIANASOLO.

Était absent :

Raouf BAKHA

Patrick FLOQUET, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

Patrick FLOQUET procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Jean-Luc LEROY est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PROCES-VERBAL D'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que par jugement en date du 9 juin 2022, le tribunal administratif de Cergy- Pontoise a déclaré madame Muriel BELLAICHE démissionnaire d'office du conseil municipal de Montmagny. Cette décision revêt désormais un caractère définitif.

Conformément aux règles édictées à l'article L. 270 du code électoral, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Monsieur Laurent POULOT étant le candidat venant après le dernier élu de la liste « Ensemble changeons Montmagny » sur laquelle se trouvait madame BELLAICHE, a été sollicité et a expressément fait part de son intention de siéger au conseil municipal.

En conséquence, compte tenu du résultat des élections municipales de 2020 et conformément à l'article précité du code électoral, monsieur Laurent POULOT est installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité.

- ✚ **PREND ACTE** de l'installation de monsieur Laurent POULOT en qualité de conseiller municipal ;
- ✚ **PREND ACTE** que le tableau du conseil municipal sera modifié en conséquence et transmis ensuite à Monsieur le Préfet ;

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE	
Reçu en sous-préfecture le.....	18 OCT. 2022
Publié le.....	18 OCT. 2022
Notifié le.....	18 OCT. 2022
Montmagny, le.....	18 OCT. 2022
Le Maire	
Patrick FLOQUET	



Fait à Montmagny, le 06 octobre 2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick Floquet

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé de réception en préfecture
095-219504271-20221006-DL2022-0610-061-DE
Date de télétransmission : 18/10/2022
Date de réception préfecture : 18/10/2022

Acte à classer

DL2022-0610-061

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4

En attente retour
Préfecture

5

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-10-18T15-23-47.04 (MI240565800)

Identifiant unique de l'acte :

095-219504271-20221006-DL2022-0610-061-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Installation d'un nouveau conseiller municipal

Date de décision : 06/10/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions

Acte : [DL2022-0610-061 Installation d un nouveau conseiller municipal.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/10/22 à 14:16

Par [MAZET CELINE](#)

Demande de signature

Date 18/10/22 à 14:16

Par [MAZET CELINE](#)

Refusé

Date 18/10/22 à 14:34

Par [FLOQUET Patrick](#)

Mis à jour

Date 18/10/22 à 14:58

Par [MAZET CELINE](#)

Demande de signature

Date 18/10/22 à 14:58

Par [MAZET CELINE](#)

Signé

Date 18/10/22 à 15:05

Par [FLOQUET Patrick](#)

Transmis

Date 18/10/22 à 15:23

Par [MAZET CELINE](#)

Accusé de réception

Date 18/10/22 à 15:29